VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIARE

# Cottage Double 4858-4860 rue Magazine

entre les rues Lyon et Upperline JEUDI, LE 24 AVRIL, 1913

## À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

NO.50 du dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

Division C.

Dan Envert A. Carrene — Bureau 1888 ruse Perdido — Le 28 avril 1913. a mada, à la Bourse des Propriétés Fongreses. Vo. 311 rus Baronne, dans le 28 améliorations sont connues comme Nos. Descrito de cette ville, en vertu de cet conformément à un jugement rendre en cour siegeante le 11 languement signé en cour siegeante le 11 langue coté, etc.

Termes et Conditions — La moitié comptant. La solde s'il y en a, dans in et deux ans en billets de l'acquéreu en carreir du jour de l'adjudication. L'acquéreur devra assumer les tarse de 1913 et payer pour l'acte de vente devant Lewis A. Martinet, notaire: 10 pour cent déposé au noment de l'adjudication en acompte de la vente.

Encanteur.

JAMES CLARK HENRIQUES, Avocat. marsite, 23,30avé, 13,20,21

de la rue l'operline et 107 pieds 2 pour ces sur la ligne de la rue Lyon, plus ou moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magacine.

ENVEST A. CARRERE — Bureau i pre-perdido — Le 21 avril 1913, la la Bourse des Propriétés Fontos, la large de la rue L'operline et 107 pieds 2 pour moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moins de la rue L'operline et 107 pieds 2 pour moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et, est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moins d'inventaire dans le cas de la succession de Théophile Martin, No. 97,626 du dossier de cette honorable cour. Les ameliorations sont connues comme Nos. Sission de Chaque et la rue L'operline et 107 pieds 2 pour moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et 107 pieds 2 pour moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et est composée de la moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magazin, et es composée de la moins, commençant

Par ROBERT G. GUERARD.

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE.

Eatherine Vogel et al. vs. Karl Thomas et al. — No. 183,036 — Cour Civile de District — Division E.

Etant une partie des biens-fonds laissés par Catherine Thomas Sitt.

Il sera vendu à l'encan à la Bourse de

Propriétés Foncières dans l'après-

midi de jeudi le 17 avril 1913.

DES PROPRIETES DE CHOIX DU SIX-

IEME DISTRICT DANS LE QUAR-

TIER RESIDENTIEL. No. 3541 rue Carondelet, coin de la rue

No. 3527 rue Carondelet.

No. 1406 rue Peniston.

vant être representee par binets nylo-thécaires, portant sept (7, pour cent d'inférét, devenant dus dans un et deux ans à partir de la date d'adjudication, et portant une hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir le partie de non

vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir le pacte de non allenando et une provision de dix (10) pour cent. Les frais d'avocat sur les dits billets, si non payés lorsqu'ils seront dus, et si les dits billets sont placés dans les mains d'un avocat pour être collectés, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquierer devra déposer avec l'encanteur dix (10) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devra payer l'acte de veute de-

tion, et devra payer l'acte de veute de vant Philip Gensler, Jr., notaire. ROBERT G. GUERARD,

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

#### PAR ALBERT PAUL

ANNOYCE IT DICIAIRE. Simple, 610 rue Bavid, pres dison et als, vs. Henry Carter

et als pour la Parotose d'orléans, Di-vision D

DAR ALBERT PALL, Encanteur, Bureau DAR ALBERT PALL, Encanteur, Bureau Vo. 111 rue Baronne — JEUDI, le 27 mars 1813 à moit à la Bourse des Proprietés Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu d'un pigement lu et renducen cour sosgenne le 15 fevrier 1913, et suggé en cour sistemante le 20 fevrier 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de l'estret de festivet Division D. rich per Thon. Porter Parker, jure de la Cour civile de District. Division D. pour effectuer un partage dans l'affaire cu-des-us mitulée à savoir. En certain ferrain et ameliorations qui s'y trouvent, etc., stine cana le Dennième Destrict de la ville de la Nouvelle Origans, dans l'Het 581, borne par l'assense carrolinos, et les rues Toulonse; luvid et St. Pierre, lequel dit terrain est designé par le No. 23 sur un plan par Fugiet à crannon, voyers, defend dans le bureau de W. H. Peters, bounier dans este ville, comme plan No. C. et mesure 10 pueds de face sur la rue liangle, sur mos profondeur de 120 rue langle dans entre libres paralleles.

Les ampliorations consiste en un cot-fine surgle, but en artoises, citerie, etc., course comme No. (to rue David, Conduit as Comptant: l'acquéreur de-vra assumer les tales pour l'année ists. L'arte de vente any frais de l'acqué-reur, devant Rolla A. Tichenog, notaire; lan dépos de 19 pour cent sera exigé ma moment de l'adjudication. Ferdimarsi, 16,23,27

#### Par STERN & GUMBEL, Ltd. ANYONCE JUDICIAIRE.

TOTALE STREET A GUMBEL. LIGHT TOTALE STREET AS A GUMBEL. LIGHT TO THE PROPERTY OF THE PROPERTY PPLSD — Cour Civile de District. Divi-rion C — Terros de taleur dans la Pa-russon Eberie — 4 Fenena. JEUDI. 10 2071L à midi. à la Bourse des Propriétes Fourières. So. 211 rue Baronne. DAR STERN & GUNBEL, LTD. — Leonpart 1. Stern, encanteur, vendra à grachere publique à la sus-dite date, en serta d'un ordre signé le 5 mars 1913 par l'Hon E. E. Sanner, jugo de la Cour clube de fustriet pour la Paroisse d'ordres, invision d'udans l'affaire si-desses marillée et numerotée, la projetté sus marillée et numerotée, la projetté. sud, etendide No. T Est, dans le terri-leure du district mord-ouest, contenant 4) et 6-bis arres, d'après le plan of-lisuel de viver des dites terres dans le horress des terres d'Etat. 2. La d-mie ouest du quartier nord-espest de la section No. 36 dans le Terri-boare No. 14 sud, étendue No. 7 est, dans le peritture du district sud-ouest, dans le peritture du district sud-ouest, wra assumer bidles les lakes de l'ambre siet, en sus et en plus du prix d'adjuderaine et payer pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire. Un dépot de dux pour cers du prix d'adjudicalien sera requis su moment de l'adjudicalien sera requis su moment de l'adjudica-STAFFORD & BOBINSON, Avocate.

JOLI COTTAGE SIMPLE utruit sur un terrain de 1291110 230 S. Claiborne, encoignare Quatrième L'EXCAN MARDI & AVRIL A MIDI, LA DARSE DES PROPRIETES . FONCIERES, NO. 311

RUE BARONNE.

DAR STERN & GUNBEL, LTD.-L. Stern,

Enranteur... Il sera vendu a la date aux encheres publiques en vertu d'un ordre la et rendu en cour ouverte le 20 Permer 1913 et d'un jugement signé en cour ouverte le 3 mars 1913, par l'Hon. reur enverte le 3 mars 1913, par l'Hon. Fred D. Amg, juge de la Cour Civile de Essimet de la Paroisse d'Orièans, Di-vision B. dans l'affaire ci-dessis inti-taler et numérone la propriété suinaire et maniferotte la propriete sur-vante décrite a savoir: Quatre certains lots de terrain ainsi que muites les bâtisses et améliorations que sy truccent situés dans le Quatri-eme flustrici de cette ville dans le carré-hormé par les rues élathorne, Willow, Quatrieme et l'avente Washington, ces dans lots s'adjorgneme l'un a l'autre et maniferont charent de pieds trois pouces

dans not samplement has a lattice of the survey of the sur The rue & Chiborne et consistent en ur e smole contenant quatre cham hungar, etc. dition : Comptant: l'acquéreur de

Conditives—Comptant; l'acquereur de-vant assumer les taxes pour l'année 1913. Les boyers dus sur la propriété vendité devant apparteur aux vendeurs jus-iqu'à ce que. L'arte de vente soit pas-sée arte de vente devant George Monir, moture, and frais des arqué-bix-pour cent de dépôt requis au et de l'adjustication. STERN & GUNBEL, LTD.,

WOODVILLE & WOODVILLE et GEO.
UNTEREINER, Avorats.
marsg.s.14.22,2024.8

### AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bugh Breen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parisse d'orbens - Xo. 202,507 - Division A - Attendu que Bugh Breen, a présenté une pétition à la rour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Hugh Breen, nécédé intestat; avis est par le présent donné à tous creix que cela peut intégener d'avoir à déduire dans les sept leurs les raisons nour lesquelles il ne les raisons pour lesquelles il ne pas fait droft à la dite pétition. ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

YENTES A L'ENCAN,

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.— NO. 102,480 — MME J. FAHEY ET ALS.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orsière dans l'affaire intitelée Mme J. Fahey et als vs. Stephen Fahey et als le dit ordre adressé à J. L. Onorabo encanteur, J'offriral en vente à l'enchère publique à midt à la Bourse des Propriètes Poncières, 3ii rue Baronne, JEUDI, le 3 avrii 1913, la propriète ci-après décrite à savoir.

En certain terrain, avec loutes les bàtisses et améliorations qui s'y wouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et dépendances y appartenant ou de quetque façon en a dépendant, situé dans le Fremier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues l'almyra, Cleveland (anctennement dasquet, Broad et White; le dit terrain etant situé dans une subdivision du sus-dit llet, laquelle dite subdivision du sus-dit llet, laquelle dite subdivision du sus-dit llet, laquelle dite subdivision est désigné par la lettre B sur un croquis annexe à un acte passe devant W. J. Castell, notaire, le 32 juillet 1883, lane Alley, et mesure vingt citiq pieds, quaire pouces et sept limés de fare à la rue Palmyra, sur cent pieds

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C - NO. 102,490 - MME J. FAHEY ET ALS VS. STEPHEN FAHEY ET ALS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D. No 102,750

Succession de Samuel H. St. Martin

Foucher.

Maison double comfortable, à deux étages — Large galerie devant, corridor de réception, salon, grande salle à manger, offire, cuisine. 2d Etage — Trois grandes chambres à coucher, chambres à bain moderne, bâtisse en arrière à deux étages roint par une allée, avec deux chambres à coucher, garage, etc.

CONFORMEMENT et en vertu d'un ordre de l'honorable cour civil de district de la paroisse d'Orléans, Division D, No 102,750 de l'aparoisse d'Orléans, Division D, No 102,750, dans l'affaire intítulee succession de Samuel H. St. Martin et le la date de l'honorable cour civil de district de la paroisse d'Orléans, Division D, No 102,750, dans l'affaire intítulee succession de Samuel H. St. Martin le dit ordre daté et signé le 17 février 1913 et adressé à J. L. onorato encanteur l'orfriral en vente aux enchéres publiques à la Bourse des propriètes foncierés, 311 rue Baronne le JEUDI, 27 mars 1913 à midi la proprieté décrit comme suit:

UN CERTAIN TERRAIN ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent et les droits de voiés privilèges et de la Nouvelle-orléans dans l'îlet No. 760 borné par l'avenue Esplanade, les rues Derbigny, Kerlerce et l'avenue clauborne, le dit lot étant designé par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpenhaxe dressé par C. Uneas Lewis, député vover de ville le 3 novembre i sisse, commençant à un distance de cent vingt trois pieds hut pouces du compuse t tentre-qualre pieds de profondeur entre lières paralèle et porte le payer doutes les taxes d'etat, de ville et numéros municipal tê2t avenue Esplanade, et consiste en une résidence mesure trente-qualre pieds de profondeur entre lières paralèle et porte le numéros municipal tê2t avenue Esplanade, et consiste en une résidence de bain, gaz électricité, égouts.

CONDITIONS—Un quart en plus du prix de l'apardication, a l'option de l'acquireur devra être payé comptant et le l'apare de vente, ainsi que l'engiste pour les surfeix la proprièté du prix de payer coutes les dépenses pour les strement du dit act, et pourvu de plus que l'aparade, et consiste en une résidence de bain, gaz électricité, égouts.

CONDITIONS—Un quart en plus du privale de vente, ainsi que l'engis annucipal tê2t avenue Esplanade, et consiste en une résidence de l'acquire d

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour spéculateur.

Terpsichare

GOUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur .-

Les améliorations comprennent un cot-tage double connu comme Nos. 2218 et tage double contin comme Nos. 2218 et 2220 rue Terpsichore, contenant 4 cham-bres, cuisine et hangar de chaque côté.

ar le vendeur jusqu'à ce que l'acte e vente suit passé. L'acte de vente de vente soit passé. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, qui payera pour tous les certificats devant Andrew

pour tous les certificats devant Andrev Hero, Jr., notaire. W. S. HERO, Avocat. mars13,16,23,30av6,13.17

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

inceessions de Frank Heim et de Mme Margaret Elizabeth Klink, épouse

prédécédée du dit Frank Heim.

io. 103.300 -- Cour Civile de District. Di-

.... vision C — Consolide, ... ....

Propriétés de valeur d'un bon rapport, dans le Sixième et Septième District.

Nos. 2909 et 2911 rue Colisée

Nos. 3813 et 3815 rue Magasin

DAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau

808 rue Perdido — JEUDI le 27 mars 1913 à la Bourse des Propriétés Fonciè-

1913 à la Bourse des Proprietes Foncie-res, No. 311 rue Baronne, à midi; en vertu et suivant un ordre rendu le 20 février 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans

l'affaire ci-dessus intitulée, je procè-derai à vendre à l'enchère publique les

J. B. ROSSER, JR., 808 rue Perdid Avocat. Fév23mars2,9,16,23,27.

Conditions-Comptant, avec tion par l'acquéreur en plus et en sus du prix d'adjudication de toutes les uon par l'acquereur en pius et en sis du prix d'adjudication de toutes les laxes pour l'année 1913. L'acquéreur de-vra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de la vente. Les loyers devant être collectés et retenus

PAROISSE CORLEANS — 102,784 — DIVISION C.

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

Cottage simple adjacent — Corridor, salon, chambre d'habitation (sitting room), salle à manger, deux chambres à coucher, chambre à bain, bâtisse en arrière à deux étages avec cuisine et deux ANNONCE JUDICIAIRE. No. 1408 rue Peniston.

Maison à deux étages avec quatre chambres sur l'arrière du terrain; entrepôt et écurie sur le côté; passage pour voitures, et lardin.

En vertu de et conformément à un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'oriens, date le 1 fevrier 1913 et signé par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la livision E dans l'affaire ci-dessus inituités, le vendrai à SPECULATEURS. ATTENTION! MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE, Nos. 705-707 rue Eléonore.

Succession de Frank Franzello — No 103,171 — Division C — Cour Civile — de District pour la Paroisse l'aire ci-dessus intitulée, je vendrat à l'enchère publique à la Bourse des Pro-prietes Foncières, No. 311 rue Baronne, dans l'apres-midi de JEUDI, 17 avril 1913, la propriété ci-après décrite à sa-voir.

mars8,9,16,23,30av6,8

> ANNONGE JUDICIAIRE. Vente de succession. Maison simple à deux étages No. 1663.

rue Chippewa. rue Chippews.

rue Ch DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Succession de Cora C. D. Robertson, veuxe de R. L. Robertson.

COUR CIVILE DE CISTRICT pour la parcisse d'Orléans — No. 103,038 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et la toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présente par Mme Veuve Laura D. Mc. Bride, administratrice de cette surcession, ne sèrait pas approuvé et les fonds distribués conformèment au dit compte.

Par ordre de la Cour.

Par ordre de la C

fév23mars2.9.16.23.27

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Lioyd Posey — No. 59,229 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

DAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tespan Palazione a 15.5315m, C. a. 188 rue
sier, encanteur, bureau No. 188 rue
Carondelet — JEUbl. 3 avril 1913, a 11
heures a. m., dans la chambre No. 6,
dans la bâtisse du Tempie Masonique,
rues St. Charles et Perdido, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon, Porter l'arker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté le 13 mars 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée

tulée.
Un lot de meubles pour bureau, cof fre-fort en fer, livres de loi, le tou suivant l'inventaire enregistré.
Conditions—comptant. mar-23.39av3

#### Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE. 600 Avenue Esplanade, Coin de la rue Chartres.

Bătisse en briques à trois étages sera Sacrifiée Succession de Mme Fannie Oliver, veuve d'Aristide Blenvenu — No. 183,522 — Cour Chile de District, Di-vision A.

DAR RAMSEY & DANZIGER — C. A.

Ramsey, Encanteur, bureau 341 rue
Carondelet — JEUDI, le 10 avril 1913, à
midi, a la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue
en verti et conformément à un ordre,
le dit ordre date et signe le 4 mars 1913
par l'Hon. T. C. W. Ellis, jugé de la
sus-dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée,
et qui m'a éte adressé, la propriété ciaprès décrite a savoir:

In certain terrain avec les bâtisses et
améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiement,
stue dans le beuxième District de cette
ville dans l'Het No. 52, borné par l'avenue Esplanade et les rues Chartres, Roynue Esplanade et les rues Chartres, Royale et Barracks, et mesure 24 pieds 4
pouces de face a l'avenne Esplanade sur
toly pieds 7 pouces 'plus ou moins', de
profondeur et face à la rue Chartres,
Conditions—tomptant: l'acquéreur devra assumer les taxes de 1913, payer
tour l'acte de vente devant Roila A. DAR RAMSEY & DANZIGER - C. A. pour l'acte de vente devant Rolla A. Tichenor, notaire, c'u dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication. mars9,16,23,30av6.10

Nos. 2325-27 rue St. Thomas, entre les rues Première et Seconde

John Michel, Exéculeur Testamentaire, vs. Joséphine Ehrhard et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pavision B — JEUDI, le 27 mars 1913 à midi roisse d'Orieans — No. 103,409 — Division B — JEUDI, le 27 mars 1913 à midisera vendue à l'enchère publique par Ramsey à Danziger, à la Bourse No. 311 rie Barbinne, conformement et en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour. Division B. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotee, le dit jugement lu et rendu en cour siègeante le 13 fevrier 1913 et signé en cour siègeante le 19 fevrier 1913 et qui ma été adresse, la propriète craprès décrite à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, designé par le numéro 8 dans l'îlet designé par le numèro 8 dans l'îlet designé par le numère 3 dans l'îlet designé par le numère 8 dans l'îlet borné par les rues St Thomas (anciennement Fulton), Seconde, Première et Chippewa, sur un plan dressé par H. Moelhausen, architecte et ingénieur ci-vul d'alé le si février 1816 denosé dans l'ilet de la vente de cette ville, saveir. Coltage double-Nos. 2218 et 2220 rue décèdee de Frank J. Hazard, et de Frank J. Hazard, et de

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—

Bureau No. 904 rue Gravier—JEUDI, dochlausen, architecte et ingénieur civil. daté le 24 février 1846, deposé dans le bureau de W. J. Castefl, ancien norme, en vertu de et conformément a un ordre de l'Hôn. E. K. skinner, luge du la cour civile de bistrict pour la Paroisse d'ordéans, Division C. daté et side la cour civile de bistrict pour la Paroisse d'ordéans, Division C. daté et side la cour civile de bistrict pour la Paroisse d'ordéans, Division C. daté et side la figne de face à la rue st. Thomas, la meme l'argeur dans le fond, sur une profondeur de 113 pieds i pouce et à lignes sorties asorties, un lot de ballas, un lot de cigars et tanac, un lot de cigars et tanac, un lot de cigar et la la de paras, un lot de ballas, un lot de cigar et la de la la ligne et a la rue servici à l'entre forme peur la de la de la ligne vers la rue servici à l'entre forme peur la de la la l'entre forme peur la de la la l'entre forme peur la de la l'aur et dépose dans le bureau de Thomas la lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 18 pieds entre l'adjudication, acteur du prix d'acquereur de 18 pieds entre l'adjudication, devra deposer 10 pour cent d'acquereur de 18 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 18 pieds entre l'adjudication, devra deposer 19 pour cent du prix d'acquereur devra deposer 10 pour cent de 18 pieds entre l'adjudication, devra payer les taxes de 1913, l'acte de vente, devant Féix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquereur.

A. D. DANZIGER, Avoces fév23mars2,9,16,23.57

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de succession d'un cottage sim-ple relire 711 rue Alvar, entre les

ple retiré 711 rue Alva-rues Royale et Bauphine.

succession de Joséphine Jacques, veuve en premières noces de Charles Mor-gan, et veuve en secondes noces de Laurent Maret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orieans — No. 102,336 — Division A — Par James F. Keeney, encanteur, bureau 917 rue Commune — MERCHEDI, 2 avril 1913 à midi, 917 rue MERCHEDI, 2 avril 1913 à midi, 917 rue commune, dans le Premier District de cette ville — En vertu et conformément à un ordre adressé, date et signé le 25 février 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge pour la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en rongé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderat à vendre à l'anchère publique la proposété ci-après décrite à savoir:

Savoir:

Un certain terzain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privitèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans l'îlet 179, borné par les rues Alvar (anciennement Jeanne), Royale, Dauphine et Bartholemew, désigné comme terrain No. 3 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 9 mars 1877, et déposé dans le bureau de E. Rouny, notaire, et mesurant 32 pieds de face à la rue Alvar sur un profondeur de 119 pieds i pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un joit cottage simple retiré avec toit en ardoises, avec entrée pour voitures, curidor, quatre chambres, cuisine, grande arrière cour, hangar, jardin, etc., et connu par le numéro municipal 711 rue Alvar.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus et en sus du prix de son offre les taxes de 1913, et payer pour l'acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur, devant avoir possession des loyers à partir de la date que l'acte de vente sera signé. Un certain terzain avec toutes les bala date que l'acte de vente sera signé-Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication et ne portant aucun intérêt.

JAMES F. KEENEY.

mars2.9.16.23.30avrill.2

Par STERN & GUMBEL, Ltd. ANNONCE JUDIOIAIRE,

Mme. Sophie Gastauer vs. Geo. Gas-auer. — No. 92,605 Cour Civile de Dis trict. Division B. trict, Division B.

Au plus offrant encherisseur. Con-tenu d'une maison garnie 2710 à l'angle des rues Sud Claiborne et Quatrième.... A l'encan lundi, le 31 mars 1913, à 11 heures a.m., sur les lieux ci-dessus mentionnés. Par Léonard L. Siern, encanteur, ven-Par Léonard L. Stern, encanteur, ven-dra à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 3 mars 1913 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Di-vision B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir: En lot d'effets mobilier.

LEGNARD L. STERN, Encanteur.

VENTES A L'ENCAN

Par DANZIGER & TESSÍER ParKERNAGHAN&CORDILI ANNONCE JUDICIAIRE.

> DEUX BONS TERRAINS A BATIR A l'angle des rues Delachaise et

> > Willow

Cottage Simple sur les Terrains en Arrière

Interdiction d'Alphonse Chaumette. NO. 101.043 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

NO. 3425 RUE WILLOW

DAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A Kernaghan, encanteur, bureau No. rue Carondelet, JEUDI le 3 Avril 339 rue Carondelet, JEUDI le 3 Avril 1913 a midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres No. 311 rue Baronne; sera vendue, à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 février 1913 de l'Hon. Geo, H. Theard Juge de la sus-dite Cour. Division E, dans l'affaire ci-dessus, intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:— Teux certains terrains avec toutes les bausses et amélogations mil s'y troubausses et améliorations qui s'y trou-vent, droits, voies, privilèges, servitu-des et avantages y appartenant ou de quelque façon en dependant, situés dans le Sixieme bistrict de cette ville, dans l'illet compris entre les rues Delachaise,

des terrains désignés par le No. 3425 rue Willow. CONDITIONS: Comptant, L'acqué CONDITIONS: Comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les taxes dues et exisibles dans l'année 1913, en sus et en plus du prix d'adjudication. Inx jour cent comptant sera requis au moment de la venie. L'acte de vente devant ALFRONSE J. CUNEO, Notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cottage double, contenant 4 chambres, Nos. 2425-27 rue St. Thomas, entre

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

P. McGIL Constable, Première Cour de Cité Nouvelle Orléans. K. V. RICHARD, Avocat pour le demandeur. mars19,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE. Emile Reimann et Ernest Edward Reimann vs. M. et Mme Gabriel V. Degruy.

DREMIER COUR DE CITE de la Nou-PREMIER COUR DE CITE de la Nouvelle uriéans — No. 56.379 — En
vertu d'un writ de fieri facias qui m'a
été adressé par l'Hon. Val. J. Sientz,
juge de la luvision B. Première cour
de Cité de la Nouvelle orleans, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncieres. No. 31t rue Baronne, entre les
rues Union et Gravier, dans le Premier
derai à vendre à l'enchère publique à
mon entrejot Nos. 7273729 rue St. Louis
entre les rues Royale et Bourbon, dans
le Deuxième Instrict de cette ville, SAMEDI, le 29 mars 1913, à 11 heures 30
a. m., la propriété ci-après decrite à
savoir:

savoir:
Un piano, un mobilier de salon (opièces, une table de centre, 2 petites tables, 4 tableaux, un miroir, une toilette, une armoire, une berceuse d'osier, une toilette, une armoire, une armoire, une armoire, une armoire, une armoire a glace, une une armoire, une armoire a giace, une toilette, un lavabo, un réfrigérateur, 5 chaises, 2 buffets, 3 tableaux, une armoire, etc.
Saiste dans le procés ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions-Comptant.

Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. E. M. ROBERT. Avocat pour le demandeur, mars19:23:29

AVIS DE SUCCESSIONS

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Pa roissed orleans — No. 103.678 — Di vision D—Avis est par le présent don-te aux créanciers de cette succession e à toutes autres personnes intèresses d'avoir à déduire dans les dix jours qu d'avoir à deduire dans les div joirs qui suivront la présente notification, les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir-pour lesquelles le compte présenté par Ernest J. Seizer, exècuteur testamen-taire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformement au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffler.

JOHN BASSICH, JR., Avocat. 20mars—20,26,29 Succession de Heary J. Laux. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'oriéans — No. 97,674 — Di-vision A — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les rai-

suivront la presente induaration es rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquot le compte final présenté par George A. Miller, exécuteur testa-mentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds itstribués conformément au dit rompte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEORGE J. UNTEREINER, Avocat.
14mars14,18,23

Guerossian de Rager W. Birkerdson.

Richardson, décédé intestat, avis est pour resquelles le comple l'inai présente par le présent donné à tous ceux que par Mme Marie Aufdemorte, veuve d'Accèla peut concerner d'avoir à déduire dolph J. Siein, administratrice de dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la cette succession, ne serait pas approuvé et les fonds distribuéa conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

THOMAS CONNELL, Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et acressotres, etc., d'une buvette et épleerie; ainsi qu'un billard à poches. Chaplain Realty Co, vs. Guisseppe Puleo. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

Cot R CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 103,809 — En vertu d'un ordre de vente daté le 18 mars 1913, qui m'a été adressé par l'Houorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orieans dans l'affaire ci-dessus intulée, je procéderal à vendre à l'enchere publique sur les lieux ci-après désixies. Li NDI, le 24 mars 1913, à 10 heures 30 a.m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 1387 rue St. Antoine, et encoignure Villeré: l'entier contenu, accessoires, stock, etc., de l'épicerie ét buvette sur les dits lieux, suivant l'inventaire enregistré, ainsi qu'un biliard ventaire enregistré, ainsi qu'un billard à journes, etc.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. Saisse dans le proces ci-dessus. Conditions—Comptant sur le champ. TESSIER à TESSIER. Avocats pour le demandeur, mars19,21,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Oliver Typewriter Co. vs. N. W. Greer.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Noûvelle Orléans — No. 56,034 — En vertu d'un writ de Fierl Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la division A de la Première Cour, de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderal à vendre à l'enchère publique dans mon entrepol Nos. 77 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville je 24 mars 1913 à 11 heures cette ville, le 21 mars 1913 à 11 a. m., la proprieté ci-après décrite à Un dactylographe "Ohver," No. 363,-407.

507.
Saisie dans le procès ci-dessus inti-tule suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.
Conditions—Comptant. P. McGILL

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. JOSEPH H. BREWER, Avocat pour le demandeur. mars14,19,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente. Vendredi, 18 avril 1913, de propriété de valeur améliorée dans le Premier District, portant le numero municipal 315 rue Telemachus, entre les rues d'Hemecourt et Baudin.

Poydras Homestead Association vs. At-phonse C. Martinez.

COER CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'oriéans — No. 103,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Courcivile de District pour la Paroisse d'orieans, dans l'affaire ci-dessus intitulée. e procederal à vendre à l'enchère publipe procederal a vendre a l'enchere publi-que à la Bourse des Propriétés Fon-cières. No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, uans re Premier District de rette ville, VENDREDI, le 18 avril 1913, à midi, la propriété ct-après

décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec les améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépêndances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No. 727, borné par les rues Baudin, Télémaque, Cortez et d'Heme-court, le dit lot mesurant vingt quatre preds sept pouces et une ligne de face a la rue Télémaque, sur une profondeur te cent pieds entre lignes parallèles de cent pieds entre lignes paraffeles; composé de l'entier du lot numéro quatre et de dix pieds pris sur le lot numéro trente six lequel adjoint le dit lot No. 4 à l'arrière comme il est démontré sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du premier révier 1966 annexé à un acte passé devant Fred Deibel, notaire, le 18 avril 1866.

Saiste dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant: l'acquéreur moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP,

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans. ERASTE VIDRINE. Avorat pour le demandeur. mars18.20.23,29av6,13,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur amé-liorée du Troisième District, portan-les Nos, municipaux 2013-2015 rue La-peyrouse, entre les rues N. Johnson et N. Galvez.

Pondras Homestead Association vs. Albert S. Demoruelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,492 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Livile de District pour la Paroisse d'Or-léans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère pub-lique à la Bourse des Propriétés Fon-cières. No. 311 rue Baronne, entre les

In certain terrain avec toutes les Danisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième Instrict de la Nouvelle Orléans dans l'îlet compris entre les rues Lapeyrouse, N. Johnson et Orizaga, désigné comme terrain No. quatre dans l'îlet No. 1037 sur un croquis et certificat du cover fait par Courses. l'ilet No. 1037 sur un croquis et certifi-cat de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 8 septem-bre 1914, annexé à un acte de vente par le United States Land Company, Ltd., au Poydras Homestead Ass'n, passé devant J. Cineo, notaire, le 13 octobre 1914; d'après lequel le dit terrain mesure treute trus neda et trois lignes de face trente trois pieds et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, six pouces et

deux lignes.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un depôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP. Sherif Civil, Paroisse d'Orléans. ERASTE VIDRINE.

Avocat pour le demandeur, mars2,48,10.73,30av3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,948 — Division A — Attendu qu'Oscar Mogel, a présenté une pétition dans le but d'obteur des lettres administration dans la succession de Robert Mogel, décède intestat: avis est par le présent donné à fous ceux que rela peut concerner d'avoir à declure dans les dix jours, les raisons pour lesquelles it ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier. THOMAS CONNELL, Gredier. ERASTE VIDRINE, Avocat.

Succession d'Alexander Rousseau. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parcoisse d'Orleans — No. 80,032 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a presenté une pétition dans le but d'obienir des lettres d'administration dans la succession d'Alexander Rousseau, décédé intes-tat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir a déduire dans les dix jours les rai-

sons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat. 14mars14.18.23

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa Succession de Roger W. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parcisse d'Urifans — No. 101,556 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à vision A —Attendu que Albert I. Sewart, a présenté une pétition à la Cour dans le toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raition dans la succession de Roger W. Sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) Richardson, décédé miestat, avis est pour lesquelles le compte final présenté

MAX HUBERT, BENJAMIN Y. WOLF.